

Communiqué de presse de La Maison Commune.

Localités du Nouveau Front Populaire Est Eure et Loir (Villemeux sur Eure, Nogent le Roi, St Piat, Maintenon, Epernon, Gallardon, Auneau ...)

Lors des élections législatives anticipées de Juin dernier, nous nous sommes retrouvés, citoyen-e-s de tous horizons, membres de partis de gauche ou sans étiquette, tous convaincus que nous ne pouvions laisser retomber l'espoir qui a placé le N.F.P. en première position. Nous nous sommes rassemblés en une Maison Commune épousant les limites Est de la 1 ère circonscription d'Eure et Loir. Décision a été prise de nous retrouver chaque premier lundi du mois pour commenter l'actualité politique et envisager toute forme d'action qui ferait avancer sur notre territoire, la démocratie, le progrès social et les réponses écologiques face aux dérèglements climatiques.

Nous sommes convenus d'interpeler notre député, devenu ministre du Logement puis de la Fonction publique, avant la chute du gouvernement :

Monsieur le Député,

Vous avez été réélu député de la 1ère circonscription d'Eure et Loir grâce aux voix du nouveau front populaire. Sans ce sursaut citoyen, une députée d'extrême droite serait aujourd'hui à votre place en Eure et Loir et à l'Assemblée Nationale. Grâce au N.F.P. l'arc républicain a donc bien fonctionné... en votre faveur, avec l'espoir de combattre les idées d'extrême droite.

Mais si battre une candidate du RN est une chose, combattre les idées de ce parti en est apparemment une autre et, une fois nommé ministre vous avez adopté les postures du RN en stigmatisant les fonctionnaires et en fragilisant les services publics. Vous auriez dû, selon la formule du Président, considérer que notre vote vous obligeait.

Nous avons décidé de rester mobilisés et actifs sur la défense de notre modèle social et de notre environnement.

Si vous le souhaitez nous vous invitons à rejoindre notre mouvement citoyen et local "La Maison Commune Sous Le Saule", afin de préparer l'urgence d'une alternative portée par le N.F.P.

Prochaine réunion lundi 6 janvier, l'adresse sera communiquée par retour de mail adressé à maison.commune.est28@posteo.com

La Maison Commune Sous Le Saule